

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

N°186

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DÉCEMBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 17 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2020, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Étaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjointes au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : GILLY Jean Paul.

Représentés par :

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Monsieur Franck LE ROY

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Safia BOUCHA

Monsieur Jean jacques KARMAN

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Yasmina BAZIZ

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

OBJET : Vœu du Conseil municipal: les orientations de la nouvelle politique
municipale en faveur de la sécurité et de la prévention

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales, permettant au
Conseil municipal d'émettre des vœux sur tous les objets d'intérêt local ;

Vu le vœu relatif aux orientations de la nouvelle politique municipale en faveur de la
sécurité et de la prévention ;

Adoption à la majorité par 38 pour, 11 contre (Sofienne KARROUMI, Katalyne
BELAIR, Marc GUERRIEN , Nadege NIFEUR, Jean jacques KARMAN, Safia
BOUCHA, Pierre yves NAULEAU , Fatima YAOU , Zishan BUTT, Evelyne YONNET-
SALVATOR, Yonel COHEN-HADRIA) , 3 se sont abstenus(Meriem DERKAOUI,
Anthony DAGUET, Soizig NEDELEC)

DELIBERE :

APPROUVE le vœu relatif aux orientations de la nouvelle politique municipale en
faveur de la sécurité et de la prévention, tel qu'il figure en annexe de la présente
délibération.

Reçue en préfecture le : 18/12/20
Accusé en préfecture :
93-219300019-20201217-lmc118826-DE-1-1
Publiée le : 18/12/20
Certifiée exécutoire : 18/12/20

Le Maire,
Karine FRANCLET

